

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-323

présenté par

M. Taché, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Chapelier, M. Chiche, Mme Yolaine de Courson,  
Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Nadot, M. Orphelin, Mme Tuffnell et  
M. Villani

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Écologie	0	0
Compétitivité	0	2 500 000 000
Cohésion	0	0
allocation PACEA ( <i>ligne nouvelle</i> )	2 500 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	2 500 000 000	2 500 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'explosion de la demande d'aide alimentaire et l'augmentation des situations d'impayés de loyer témoigne des difficultés monétaires croissantes d'une partie de la population. Parmi celle-ci certains jeunes, qui sont à la fois les premières victimes de la crise économique et les moins bien protégés.

Alors que les discussions sur la mise en œuvre d'un revenu universel dès 18 ans et l'ouverture du RSA au 18-25 ans sont au point mort, il est nécessaire d'apporter des mesures immédiates pour éviter une génération sacrifiée.

Cet amendement vise donc le renforcement de l'accompagnement déjà proposé aujourd'hui par les Missions locales et propose que les 420 000 jeunes bénéficiaires du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi (PACEA) puissent bénéficier mensuellement d'une allocation d'un montant équivalent à l'allocation versée dans le cadre de la Garantie Jeunes et versée sous conditions de ressources.

La Fédération des acteurs de la solidarité estime qu'une enveloppe de 2,5 milliards d'euros est nécessaire pour qu'une telle allocation soit dédiée aux jeunes en PACEA.

« Cet amendement minore de 2,5 milliards d'euros le programme « Compétitivité » en autorisations d'engagement et en crédits de paiement les actions suivantes :

- « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes »
- « Souveraineté technologique et résilience »
- "Financement des entreprises"

et majore 2,5 milliards d'euros le nouveau programme « allocation PACEA » en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.